

Depuis 1761 ...

**Une passion : connaître,
une ambition : transmettre**

**Compte-rendu d'activités 2021-2022
et
Programme de travail 2022-2023**

LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

AU COURS DE L'ANNÉE 2021-2022

Un cadre marqué par l'histoire et résolument tourné vers l'avenir, ainsi l'Académie d'agriculture de France est l'héritière de la Société d'agriculture de la Généralité de Paris royale créée en 1761, sous Louis XV, puis devenue Société royale d'agriculture en 1788. Constituée dès l'origine de personnalités parmi les plus éminentes dans le domaine de l'agronomie, elle a progressivement étendu ses champs de réflexion de ceux de l'agriculture, à l'alimentation, à l'environnement et au développement durable.

Établissement reconnu d'utilité publique par décret du 23 août 1878, ses statuts ont été modifiés le 4 juin 2014 par décret du Président de la République, adoptés en conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat. Le Président de la République est le protecteur de l'Académie et le ministre chargé de l'agriculture en est le président d'honneur.

L'Académie a pour mission de contribuer, dans les domaines scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à l'évolution de l'agriculture et du monde rural. Elle étudie sous leurs aspects nationaux, européens et internationaux :

- la production, la transformation, la consommation et l'utilisation des produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- la manière dont sont utilisées et gérées les ressources naturelles, afin de préserver et améliorer l'environnement protéger et restaurer la biodiversité, en tenant compte des conséquences de ces choix sur la qualité de vie de la population ;
- les évolutions sociales, économiques et culturelles dans les domaines de l'agriculture, la forêt, le bois, la pêche, l'alimentation, l'eau, les territoires et l'environnement ;
- et les rapports entre mondes ruraux et urbains.

L'Académie :

- formule des avis, des points de vue d'académiciens, ainsi que des notes académiques sur toutes les questions relevant de sa compétence, notamment sur celles dont elle est saisie par le gouvernement ;
- organise des séances et colloques publics, dont certains en commun avec d'autres Académies ;
- récompense par des prix, bourses, médailles et trophées les auteurs de travaux qui contribuent à l'avancement des sciences, des techniques et de l'économie ;
- assure des liaisons avec des institutions françaises et étrangères sur des problématiques communes ;
- et contribue à l'étude de l'histoire de l'agriculture et du monde rural, en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA).

Les élections des 120 membres titulaires, des 60 membres associés étrangers, ainsi que celles du Secrétaire perpétuel et du Trésorier perpétuel, sont approuvées par un décret du Président de la République. Les élections des 180 membres correspondants et des 60 membres correspondants associés étrangers sont approuvées par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

En début de chaque année, les membres du Bureau ont été renouvelés avec un Président, Jean-Jacques Hervé succédant à Jacques Brulhet, et l'élection d'une Vice-présidente, Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader, d'une Vice-secrétaire Chantal Chomel et d'un Vice-trésorier Daniel-Eric Marchand.

Au cours de l'année académique 2021-2022 ont été poursuivies :

- la mise en œuvre du programme de travail arrêté l'année précédente ;
- la concrétisation du projet stratégique de l'Académie pour la période 2019-2024 ;
- la valorisation des travaux de l'Académie ;
- la préparation du plan de développement et de communication 2022-2023.

Cette année académique a été encore fortement marquée par les conséquences de la crise sanitaire due à la Covid-19. Ainsi de nombreuses activités prévues en présentiel au siège de l'Académie, rue de Bellechasse, ont été remplacées en partie par des réunions en visio-conférence par diffusion directe et différée sur la chaîne « YouTube » de l'Académie pour les séances hebdomadaires et avec l'outil de visioconférence « Zoom » pour toutes les autres réunions (sections, groupes de travail, Commissions, Bureau...).

Si ces outils n'avaient pas la qualité du présentiel pour les relations humaines et la convivialité, ils ont permis à un plus grand nombre de membres de participer à tous les travaux et réflexions de l'Académie, en particulier les membres résidant en province et surtout les membres correspondants ou associés étrangers. Ainsi, avons-nous pu bénéficier de la participation en visioconférence de collègues d'Algérie, d'Allemagne, du Canada, du Costa-Rica, de Côte d'Ivoire, d'Espagne, des Etats-Unis, d'Irlande, d'Italie, du Liban, de Lituanie, du Maroc, des Pays-Bas, du Portugal, de Roumanie, de Suisse, du Viêt-Nam, ... et la liste n'est pas limitative !

A- LES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE EN 2021-2022

1 – La mise en œuvre du programme de travail

En application de ses statuts, l'Académie d'agriculture de France se positionne à l'interface de la science et de la société, avec pour mandat d'éclairer les citoyens et les décideurs sur les évolutions actuelles et futures dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

L'élaboration collective d'un programme de travail mobilise l'ensemble des membres de la Compagnie. Actualisé chaque année, il répond à trois préoccupations :

- être un outil structurant de nos travaux ;
- être un moyen de dialogue entre les sections ;
- être un instrument de communication interne et externe.

Cet exercice permet de dégager des priorités, aussi bien pour le choix des thèmes des séances publiques et des colloques que pour la mise en place de groupes de travail.

1.1 – Les grands axes

Les thématiques principales

1. assurer la sécurité alimentaire

Pour cet axe, les réflexions et productions du groupe de travail **One Health** y ont largement contribué avec un rapport en juin 2022, une participation au colloque hepta académique « *Une seule santé : les microbes et l'antibiorésistance en partage* ». C'est aussi le thème retenu pour le colloque interacadémique du 15 décembre 2022 « *Pasteur et la Santé globale* ».

Les séances réalisées :

- « *Génomique haut débit et accélération des procédés d'amélioration des plantes et des arbres* », Comment l'accès exhaustif et à faible coût à la structure intime de leur génome conduit-il au développement d'outils performants pour la sélection chez les plantes, notamment les arbres forestiers ?
- Sur le thème « *de l'alimentation et de sa gouvernance globale* », une séance est organisée à l'issue du premier « World food systems summit » de l'ONU. Elle vise à rendre compte de l'actualité des débats du sommet qui traversent aussi nos institutions internationales.
- Ultérieurement en 2022 une autre séance est spécifiquement centrée sur la « *Dynamique Etats-marchés-communautés et Objectifs du développement durable, évolution dans un contexte postpandémique, application aux écosystèmes agro-alimentaires* ».

- Deux séances autour des « *Scores nutritionnels et environnementaux* » se sont tenues dans un double contexte de la nutrition (Nutri-Score) à présent en débat au niveau communautaire et de celui de l'environnement qui fait l'objet de récentes dispositions législatives (« Ecoscore » en expérimentation et art. 1 du projet de loi « climat et résilience »).

Plusieurs thèmes de réflexions ont été choisis :

- « *L'état des lieux des solutions de biocontrôle* » : nécessité de revisiter les diverses possibilités de biocontrôle dans leur totalité ;
- « *Méthodes alternatives ou complémentaires aux herbicides* » avec notamment l'apport du machinisme, des solutions de semis sous couvert ... ;
- « *Méthodes alternatives ou complémentaires aux insecticides* » ;
- « *Nutrition et stimulation des plantes : apport des biofertilisants et biostimulants* » ;
- « *Agriculture de conservation des sols* » permettant de concilier plusieurs objectifs : rentabilité des productions, réduction des gaz à effet de serre (GES), séquestration du carbone, amélioration du microbiote des sols et réduction potentielle des intrants ;
- « *La transition agroécologique peut-elle nourrir la France et le Monde ?* » séance dans la suite de la publication par l'Académie de l'ouvrage « *La transition agroécologique : quelles perspectives en France et ailleurs dans le Monde ?* », force est de constater que cette transition oscille toujours entre une vision plutôt productiviste et une vision plus résolument écologiste. Sur quels types de mécanismes écologiques s'appuyer et quelles pratiques développer ?
- Le séminaire « *alimentation, agir local et penser global et réciproquement* » s'est tenu à Coutances avec diverses institutions présentes dont les représentants régionaux.

Les Colloques :

- le Colloque « *Construction du vivant* » est consacré à la création du vivant, l'origine du vivant, les modifications du vivant. Il est proposé en collaboration avec l'Académie des sciences, et composé de courtes interventions.
- le Colloque "*Reproductions de viande*", la culture de cellules animales (mammifères, poissons) *in vitro*, en vue de produire des tissus structurés, est de plus en plus fréquemment discutée.

2. adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

Les travaux et réflexions en cours de l'Académie permettent de contribuer au « Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique » engagé par Monsieur Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et Madame Bélangère ABBA, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la biodiversité le 28 mai 2021.

Des impacts directs du réchauffement climatique donnent lieu à des séances, colloques et groupes de travail :

- « *Réponses des arbres et des forêts aux sécheresses, notamment caniculaires* » ;
- « *La montée des mers : conséquences et scénarios d'adaptation* » ;
- « *Les pangénomes, mise à jour et exploitation en agriculture* » ;
- Une réponse au réchauffement du climat : « *Cèdres méditerranéens, hier et demain : Un espoir pour les forêts face au réchauffement du climat ?* », notamment au Maroc et au Liban, et comme espèce de reboisement en France ;
- Progresser dans l'inventaire et le suivi des forêts : « *Applications et perspectives du LIDAR (Laser Imaging Detection And Ranging)* » ;
- « *Microbiologie et Microplastiques* », la séance aborde le milieu marin et les eaux douces, le milieu terrestre, l'écotoxicité des plastiques et leur biodégradation en milieu marin, l'évolution vers des plastiques biosourcés et biodégradables d'origine microbienne ;
- « *Quels emballages demain pour les produits alimentaires au regard des enjeux environnementaux* », de nouveaux modèles de consommation et d'emballages se sont trouvés promus. Sont-ils tous en cohérence avec les autres enjeux environnementaux ? Quelles conséquences pour la filière alimentaire ? Quels enjeux sanitaires ?

Sol, eau, plantes :

- « *Les essais de longue durée* », traite des réseaux de mesure de la qualité des sols, du GIP Ecofor et du réseau ANAEE ;
- « *Réflexions sur l'évolution des agricultures africaines subsahariennes au cours des siècles* » ;
- « *Absorption de l'eau par des arbres - hydraulique et architecture des arbres* », abordant l'impact des stress hydriques sur les arbres et à la gestion adaptative des couverts forestiers ;
- « *L'agriculture de conservation (des sols)* » pour prendre en compte une démarche comparative des contextes américain et européen avec les questions du bilan hydrique et de la gestion des adventices, la cohabitation culture / plantes de couverture, les aspects biologiques et hydriques à la fois... ;
- « *L'agriculture oasienne* », sur les milieux arides.

Une séance commune AAF /Académie nationale vétérinaire sur « *Le cheval, un atout pour l'agriculture française* » ;

- « *Anomalies en élevage avec les interférences électriques* ». Depuis quelques années, la problématique a été l'objet d'une médiatisation particulièrement importante. Les propositions issues des rapports récents de la mission interministérielle CGAAER/CGEDD et de l'OPECST méritent discussion ;
- « *Evaluation, affichage et comptabilité environnementale* ». L'affichage environnemental est en cours d'expérimentation et les produits animaux sont particulièrement concernés ;
- « *Le rapport à la nature des agriculteurs – savoirs empiriques versus sociologique* ». Pourquoi et comment appréhender les rapports à la nature des agriculteurs ? ;
- « *La comptabilité verte* ». État des lieux des propositions pour faire évoluer le cadre comptable des entreprises pour rendre aux territoires qu'elles utilisent, exploitent, polluent, artificialisent ; la « *comptabilité environnementale* » fait aussi l'objet d'un groupe de travail en partenariat avec « *Agridées* » ;
- Des causes de dégradation de la biodiversité dans les territoires peuvent être induites par des règles juridiques ou des mécanismes économiques néfastes. La réflexion sur la « *Fiscalité des territoires* » recouvre les aspects fiscalité de la biodiversité, des paysages, agricole, forestière, du foncier bâti et non bâti... ;
- Les travaux en cours sur le *statut juridique de l'animal et sur l'évolution des pratiques et des conditions d'élevage en bâtiments*, permettent une présentation des premières conclusions du groupe de travail avec des propositions concrètes prévues en fin 2022 ;
- Trois thématiques restent au cœur des préoccupations du groupe PAC avec la poursuite de la réflexion sur la PAC 2021-2027 et avec « *l'élaboration du plan stratégique national, la prévention face aux crises et comment assurer la transition agroécologique des systèmes de production ?* » séance qui a permis des échanges avec des points de vue de membres associés appartenant à l'UE ;
- Un chantier d'emploi du bois associant de nombreuses parties prenantes, des chercheurs à la société civile : avec « *Reconstruire « la forêt » de Notre-Dame de Paris* » est abordé ;
- Questions prospectives, en lien avec la transition agroécologique, plusieurs travaux sont lancés en commun entre sections ;
- L'évolution des objectifs de développement durable avec la séance sur le thème « *Dynamique Etats-marchés-communautés et objectifs de développement durable, évolution dans un contexte postpandémique, application aux écosystèmes agroalimentaires* » ;
- La séance sur les « *Données et data sciences* » a fait le point sur leur appropriation ;

- La séance commune AAF/Académie des sciences agraires d'Ukraine « *Pasteur et des savants russes/ukrainiens sur la dynamique des sols* » prévue le 15 mars a été temporairement bouleversée par l'invasion russe survenue le 24 février. Grâce au Président de l'Académie et à ses nombreux contacts en Ukraine, de nombreux témoins ont pris la parole pour décrire la situation vécue par l'Académie d'Ukraine, des entreprises y étant implantées, et des diplomates. Cet évènement qui a beaucoup bouleversé l'Europe et le Monde et nos équilibres économiques, politiques et culturels a donné lieu à des interventions du Président au sein de l'Académie avec des publics divers mais aussi au sein d'autres institutions et dans la presse dont une page dans « Le Monde ». La section Economie et politique a réalisé une réunion ouverte au sein de l'Académie sur la situation ainsi créée et ses conséquences.

3. intégrer les politiques agricoles, alimentaires et environnementales tout en pensant local et global

- Un premier thème porte sur « *Agricultures et biodiversités urbaines* » avec le groupe de travail récemment constitué. La question abordée concerne les rôles et les dynamiques des agricultures, localisées dans les régions urbaines, au cours de la transition environnementale en Europe. L'amplification des conflits d'usage des sols interroge la façon d'organiser les territoires et d'arbitrer les choix dans les zones d'interface ;
- Un second thème est retenu sur la « *Problématique foncière* ». La perspective de réforme foncière est une réalité qui conduit l'Académie à s'interroger sur « Comment contribuer à penser le foncier agricole et forestier aujourd'hui ? » ;
- La séance « *Les diversités agricoles et rurales au défi de l'extension de l'agriculture de firme* » a montré les évolutions en cours d'extension des entreprises agricoles sur les territoires ;
- Une séance a porté sur « *le conseil de demain en agriculture* » par suite de la séparation du conseil et de la vente des produits phytopharmaceutiques, voulue par la loi Egalim ;
- « *Compétitivité de l'agriculture française et de ses opérateurs* » ;
- Une réflexion est engagée sur « *les relations commerciales dans les filières* » y compris la distribution, plus de dix ans après la loi sur la contractualisation, une loi d'avenir, une loi Egalim et un Egalim bis avec création d'un nouveau groupe de travail ;
- Projet d'un ouvrage sur « *L'autonomie de la France en termes d'agrofournitures* » : l'une des composantes de l'autonomie alimentaire de la France repose sur sa propre capacité à une production agricole et agro-alimentaire fortes au sein de son territoire qui nécessite le recours à des intrants tant d'agrofournitures que d'agroéquipements.

4. contribuer au débat sur les sciences et les innovations

L'année du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur permet de reprendre le débat sur la place de la science et de l'innovation pour répondre aux questionnements de la société, avec deux séances retenues :

- « *Les apports de Pasteur à l'agriculture, à l'alimentation et aux industries alimentaires* » ;
- « *Pasteur et la Santé globale* ».

Ces deux séances s'inséreront dans une dynamique interacadémique en lien avec les autres évènements de l'année 2022 développés par l'Institut Pasteur et les Académies dont Louis Pasteur était aussi membre.

- La publication des reproductions d'aquarelles sur vélin détenues par l'Académie dans l'ouvrage « *Les Raisins de Pierre-Joseph Redouté - des aquarelles pour l'avenir de la vigne* » permet de rappeler l'œuvre accomplie par Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur du Consulat qui a implanté une collection des cépages de France au Jardin du Luxembourg au tout début du XIXème siècle. Un « *Hommage à Jean-Antoine Chaptal* » membre alors de notre Académie lui est rendu.
- Science et sociétés, la pandémie de Covid19 a d'ores et déjà montré les possibilités et limites des sociétés humaines à prendre en compte le moyen et le long terme. Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité illustrent les mêmes problèmes. Les difficultés de construction d'une « résilience » des sociétés

face aux problèmes environnementaux à venir, la complexité du dialogue entre scientifiques et politiques face aux multiples incertitudes, scientifiques et politiques sont à préciser. Dans cette interface sciences/sociétés où les politiques publiques ont toute leur place avec une séquence nouvelle « *Vivre avec le risque* » qui peut se décliner depuis les connaissances des mécanismes de base jusqu'aux problèmes de gouvernance, ceux-ci étant très divers (climatiques, économiques, pandémiques, sismiques, nucléaires, voire liés aux *big data*...).

- La section Sciences humaines et sociales a mené un travail de fond sur le triptyque « *La science, entre délibération sociale et décision politique : quelle place pour l'expertise ?* ». La séance a permis de confronter réflexions philosophiques et expériences grâce à une table ronde bien menée. Ces travaux se poursuivront.

- *La réponse aux controverses et aux critiques sur l'élevage*. L'élevage est au cœur de multiples controverses sur sa place et son rôle face aux enjeux sociétaux actuels. Malgré les réponses apportées dans tous les domaines (forte évolution des pratiques, normes réglementaires, connaissance scientifique, communication), les critiques sur l'activité d'élevage restent toujours aussi vives et constituent une menace pour l'activité et l'attractivité du métier d'éleveur et des professions associées.

- « *Analyse critique sur des informations polémiques* » : ce travail qui rejoint aussi la volonté du projet « débats / controverses », sera une tentative d'apporter des éléments factuels de connaissance sur un sujet faisant « polémique ». De tels changements de paradigmes imposent de nouvelles réflexions sur l'épistémologie ...

- « *Les pôles de compétitivité sont-ils des outils efficaces pour la stimulation et la diffusion de l'innovation au sein de la filière forêt-bois ?* ».

5. poursuite de l'ouverture à des partenaires et à l'international

Ce dossier important pour l'Académie est bien engagé avec les travaux du GT International (présent et passé). L'instauration progressive de résumés en langue anglaise puis en langue espagnole sur notre site améliore sensiblement notre lisibilité. Il convient de souligner l'intérêt des outils de visioconférence pour une meilleure coopération et contribution des membres associés aux travaux de l'Académie.

En s'appuyant notamment sur l'Association des amis de l'Académie d'agriculture de France (4AF) et l'AEHA, l'organisation, notamment, de conférences, de petits-déjeuners et de dîners-débats de « haut niveau », permet de joindre des publics plus larges. A noter les interventions et la visite de l'exposition « *La guerre des moutons* » organisées à l'Hôtel de Soubise, Musée des Archives nationales, par suite du versement du fonds documentaire de la Bergerie nationale de Rambouillet.

1.2 Les productions

Ces travaux sont déclinés d'une part selon le champ d'activité des sections thématiques et d'autre part en fonction de l'activité professionnelle des filières agricoles et des questions d'actualité posées au sein de la société, par des médias ou des entités proches des citoyens.

Pour les aborder, le débat s'instaure d'abord au sein des sections lors de réunions périodiques avec l'apport de spécialistes ou de témoins audités à cette occasion. Les éléments ainsi recueillis permettent très souvent de déboucher sur des groupes de réflexion ou des groupes de travail intersections et ainsi interdisciplinaires, qui visent à éclaircir les sujets traités, à préciser des éléments de réponse. Ces réflexions se traduisent par des rapports, des articles scientifiques, des ouvrages, des points de vue d'académiciens argumentés, des séances publiques ou des colloques, voire des avis.

1- Les sections

Dix sections de l'Académie regroupent l'ensemble des membres émérites, titulaires et correspondants ainsi que l'ensemble des membres associés. Ils se répartissent selon les thématiques suivantes : Productions végétales ; Forêts et filière bois ; Elevage ; Sciences humaines et sociales ; Interactions milieux - êtres vivants ; Sciences de la vie ; Environnement et territoires ; Alimentation humaine ; Agrofournitures ; Economie et politique. Ces sections sont animées par un secrétaire de section, assisté par un suppléant.

Chaque section se réunit à huit reprises en moyenne durant l'année. Ces réunions formelles entre membres n'excluent pas d'autres rencontres plus spécifiques entre les académiciens plus particulièrement motivés par l'une ou l'autre des préoccupations évoquées lors des réunions formelles.

2- Les séances publiques

Très importantes pour la vie de l'Académie, les séances publiques hebdomadaires sont organisées les mercredis de chacune des semaines ouvrables de l'année, exception faite des jours fériés et des périodes de vacances académiques. Avec la crise sanitaire de la Covid-19, l'impossibilité de se réunir en présentiel a conduit l'Académie à organiser toutes ces séances publiques, ainsi d'ailleurs que toutes les autres réunions en visioconférence par la chaîne « YouTube » de l'Académie ou par « Zoom ». La Commission des programmes, qui réunit les membres du Bureau et les dix secrétaires de section, étudie et discute les propositions et arrête le programme des séances, ainsi que leur calendrier.

En ligne avec les grandes thématiques qui orientent le travail de l'Académie, les séances sont le fruit de la réflexion des sections ou des groupes de travail et se déroulent le plus souvent à l'initiative d'académiciens appartenant à des sections différentes pour renforcer leur caractère pluridisciplinaire. Cet exercice contribue à mettre en exergue l'état le plus actuel des connaissances scientifiques et techniques sur des sujets d'actualité ou émergents. Les débats entre les académiciens et le public permettent de confronter l'avancée des connaissances à l'état de l'opinion. L'Académie se met ainsi délibérément en position d'éclairer les choix possibles face aux multiples défis et aux contradictions du monde actuel.

3- Les colloques, séminaires et conférences

Outre les séances publiques, l'activité des sections et des groupes de travail se prolonge souvent par des **colloques** publics ou des **rencontres** qui occupent en général une journée pleine. Sur la période considérée, les principales manifestations de ce type organisées ou coorganisées par l'Académie ont été les suivantes : « *Etat de l'agriculture 2022 – Gaz à effet de serre, Les solutions apportées par l'agriculture* », organisé à Paris le 9 février 2021, avec l'appui du Crédit Agricole SA ; Symposium AAF/Aprifel sur le thème « *Etat des lieux et perspectives de l'impact de l'alimentation avec des fruits et légumes sur la santé* » le 14 décembre 2021 ; le colloque « *Santé des Plantes : connaître pour protéger* » tenu avec la région Occitanie à Toulouse les 25 et 26 novembre 2021; « *Une seule santé : les microbes et l'antibiorésistance en partage* » avec sept Académies (sciences, médecine, agriculture, vétérinaire, technologies, chirurgie et pharmacie) le 15 juin 2022.

Chaque année, il existe aussi un certain nombre de colloques organisés par des tiers auxquels l'Académie d'agriculture apporte un appui. Les académiciens réalisent ainsi à titre individuel de nombreuses interventions publiques lors des manifestations organisées au fil des mois en France ou à l'étranger. Citons, parmi d'autres, le « *Séminaire d'échanges et de réflexion sur l'application dans le domaine de l'alimentation du concept « penser/agir - local/global* » tenu à Coutances le 29 avril 2022.

En application du projet stratégique et suscité par les travaux du séminaire du Bureau du 1^{er} avril 2022, le format des 13-14h qui se tiennent le mercredi a pour objet d'auditer des personnalités, sur des thématiques les concernant et permettant un dialogue direct avec les membres de l'Académie.

En sus des colloques, les *sections* proposent des séminaires ou des conférences, organisés avec des académiciens et ou des invités extérieurs, indépendamment des séances publiques. Certaines sont enregistrées et diffusées sur la chaîne « YouTube » de l'Académie.

4- Les groupes de travail thématiques

Pour des sujets transversaux qui mobilisent différentes sections de l'Académie, des membres se réunissent au sein de groupes thématiques. Parmi ces groupes, citons d'abord les thèmes déjà traités en 2020/2021 et leurs évolutions : « Antibiorésistance » (groupe interacadémique), « Agricultures ultramarines », « International », « Politique agricole commune », « Potentiels de la science pour une agriculture durable », « One Health ». Ce dernier est mis en place en mars 2021, pour répondre à un vaste sujet de préoccupation sur les liens entre la santé humaine, celle des animaux, celle des plantes et l'état écologique global. L'Académie est directement concernée par ce concept pour mettre en avant la santé des plantes, celles des sols et de l'eau, ainsi que celle de l'environnement. « Agricultures et biodiversités urbaines » installé en avril 2021, ce GT a pour objectif d'éclairer les relations entre l'évolution des

différentes agricultures urbaines et la dynamique des biodiversités dans les zones urbaines. Ce nouveau GT répond aussi à un projet de partenariat de l'AAF avec la mairie de Paris, en cours de réflexion.

Le groupe de travail sur la comptabilité verte commun Académie/AgriDées a remis son rapport qui a fait l'objet d'une séance le 24 novembre 2021 et d'une conférence commune le 21 juin 2022.

Le groupe « *Statut juridique des animaux : quelle évolution possible de ce statut pour les animaux de rente ?* » a été créé pour prendre en compte les évolutions sociétales qui bousculent la façon d'envisager nos responsabilités vis-à-vis des animaux et ont un fort impact, de façon très concrète, sur les pratiques de l'élevage.

Plusieurs groupes ont achevé leurs travaux : Nitrites, Réécriture du génome, International, Développement des agricultures africaines, Agroécologie, Transition alimentaire, filières et territoires (TAFT).

Les groupes de travail interacadémiques

L'Académie d'agriculture de France apporte son concours à un groupe de veille permanente sur

- L'Antibiorésistance qui regroupe maintenant sept Académies (déjà citées).
- Les Industries agroalimentaires : plusieurs membres de l'Académie d'agriculture ont contribué au rapport « Innovation dans les industries alimentaires : impact de la révolution numérique » produit à l'initiative de l'Académie des technologies.

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil des ministres de l'Union européenne, la fédération européenne des Académies de médecine, en lien avec l'Académie nationale de médecine, l'Académie de pharmacie, l'Académie nationale vétérinaire et l'Académie d'agriculture de France, a préparé deux événements en France pour porter certaines thématiques dont celui du « One Health ».

Rappelons les événements coordonnés entre les Académies de France pour assurer la réussite du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, lui-même élu membre de l'Académie d'agriculture de France.

Plusieurs nouveaux groupes se constituent

Des groupes sont créés au cours de l'année : un nouveau groupe « International » en regroupant les deux groupes préexistants, « EGALIM » démarrage novembre 2021 pour faire le point sur la mise en œuvre de la loi EGALIM 2, « *L'avenir du conseil agricole* » avec une lettre de mission du 19 juin 2021 et une première étape des travaux en séance publique le 6 avril 2022. Un nouveau groupe « *Agriculture biologique* » a été relancé de manière à faire le point sur cette filière qui a connu un fort développement.

Un groupe « *Foncier* » est en cours de formalisation.

5- Les groupes fonctionnels

Outre les travaux relevant de l'activité propre des sections et de groupes de réflexion intersections, six groupes fonctionnels ont été actifs en 2021-2022 : « *Relations AAF- Enseignement supérieur agronomique* » (l'année universitaire 2020-2021 a été particulièrement perturbée et n'a pas permis de renforcer et discuter des actions communes intéressant les écoles), « *Projet stratégique* » (le projet stratégique adopté en séance plénière du 13 mars 2019 a été enrichi par un plan d'actions dont un plan de communication adopté le 8 juin 2021, « *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* » (des articles variés de bonne qualité scientifique et évalués en double anonymat), « *Comité livres de l'Académie* » (objectif de mettre en œuvre une démarche éditoriale d'ouvrages de l'Académie et être l'interface entre l'Académie et les maisons d'édition pour des ouvrages labellisés de l'Académie), « *Encyclopédie* » (favoriser la création d'écrits grand public en trois gammes : Questions sur , Repères, Vidéo-capsules), Mission « *Analyses de thèses* » (valoriser les thèses des jeunes chercheurs, en publiant sur le site Internet des analyses de leurs travaux présentant un intérêt pour le monde agricole et agro-alimentaire et pour l'environnement).

6- Relais territoriaux

La mission d'animation du relais territorial au sein de notre Compagnie a pour objectifs d'assurer la collaboration de membres de l'Académie sur les territoires de notre espace géographique et d'organiser des événements et des colloques. Les relais sont les suivants : « Grand Sud » (PACA et Occitanie),

« Nouvelle Aquitaine », « Grand Ouest » (Bretagne, Pays de Loire et Normandie), « Rhône-Alpes-Auvergne », « Centre » et « Grand Nord Est » (Hauts de France et Grand Est). Les mesures de confinement n'ont pas facilité les actions de terrain en 2021/2022, hors le colloque réussi de Toulouse en novembre 2021.

7- Les visites et voyages

Depuis que les mesures sanitaires dues à la Covid-19 se sont allégées, les projets de voyages et de visites reprennent. Ainsi la filière déshydratation de luzerne a été l'objet d'une visite le 3 mai dernier. La section 1 a organisé la visite d'une coopérative du Boisseaux et d'une exploitation agricole en Loiret le 17 mai 2022. La section 7 a invité les membres de l'Académie à un séminaire « *Eureka ! Et si nous trouvions ensemble les voies d'une transition agricole réussie* » à Figeac le 1^{er} juin 2022, avec des visites locales. Le voyage d'études en Suisse reporté deux années consécutives s'est déroulé les 8, 9 et 10 juin 2022, permettant des échanges avec les secteurs de recherche tant dans l'organisme fédéral Agroscope qu'au sein des entreprises de taille mondiale comme Nestlé et Syngenta (groupe Chem-China) mais aussi auprès de l'Institut international de l'agriculture biologique.

8- Partenariat

La Compagnie participe aussi au débat sur l'innovation et l'acceptabilité sociétale des pratiques agricoles en engageant une relation constructive avec les journalistes relayant l'information scientifique dans ses champs de compétence. Une première conférence de presse a ainsi été organisée en mai 2021 sur la transition agroécologique.

L'Académie a noué depuis 2020 avec Agreenium/Alliance et l'INRAE un partenariat de diffusion de nos séances ainsi que la réalisation de fiches faisant l'état des connaissances actuelles, destinées à la formation des étudiants et des professionnels.

En 2022, le Salon international de l'agriculture (SIA) a permis d'y accueillir ses partenaires et le grand public sur le stand d'AgroParisTech, où ses membres présents assuraient la coanimation avec les étudiants sur différents thèmes. Avec l'INRAE et les écoles de l'enseignement supérieur, un débat s'est instauré sur la place des formations doctorales pour la poursuite d'une carrière de chercheur. La volonté commune entre l'AAF et AgroParisTech de poursuivre cette coopération dans l'intérêt réciproque est bien affirmée. L'Académie a également participé à un grand nombre des animations proposées sur le stand d'@gridemain.

Par ailleurs, elle a noué des partenariats « communication » avec le Syrpa-le réseau des agricommunicants et l'Association des journalistes de la presse agricole et alimentaire (AFJA).

1.3 - La valorisation des productions

Le rôle de pilotage de la communication a été renforcé. Ainsi, l'action du Comité éditorial de l'Académie (CEA) assure une coordination et une animation efficaces des outils de communication. Les travaux de l'Académie d'agriculture ont vu leur notoriété s'accroître au cours de ces dernières années.

1 - Le site Internet (www.academie-agriculture.fr)

Le site Internet a pour vocation de rassembler la totalité des informations et des actualités de l'Académie, de regrouper ses différentes publications (rapports, avis, points de vue, notes académiques, articles, notes de lecture, encyclopédie) et de rendre largement accessibles ses supports de communication Chaîne « YouTube », Mensuel).

2 - Les réseaux sociaux

Il faut saluer les efforts réalisés sur les **réseaux sociaux** (Twitter, Facebook, LinkedIn...) qui sont responsables pour une large part de l'amélioration de nos relations avec la presse et de la croissance de la notoriété de notre Académie. Le nombre des abonnés, amis (ou « followers ») est en constante augmentation (le compte Twitter de l'Académie a dépassé les 10 000 abonnés). Plus de 1 500 personnes sont abonnées à la chaîne « YouTube » de l'Académie, où les vidéos font désormais l'objet de plusieurs

centaines de vues, voire plus d'un millier pour quelques-unes. Le colloque sur l'antibiorésistance du 15 juin totalise plus de 3 000 vues.

3 - Les séances publiques

Rassemblant des participants d'origine professionnelle variée, les séances publiques hebdomadaires, peuvent être suivies, en direct en présentiel ou en distanciel puis en différé sur la chaîne « YouTube » de l'Académie. Certaines parties de séances sont vues par plusieurs centaines de personnes mais aussi utilisées en appui à des séances pédagogiques ou de travaux de groupe dans l'enseignement technique et supérieur. La réalisation des nouveaux équipements audiovisuels de l'Académie a permis la diffusion simultanée des séances en présentiel et en distanciel, à partir de septembre 2021.

4 - Les points de vue d'académiciens

Autre développement bien accueilli, celui de la multiplication des points de vue d'académiciens, conçus le plus souvent en réponse à l'actualité, ces écrits collectifs regroupent de deux à plus de trente cosignataires et génèrent énormément d'échanges avec des personnes, professionnelles ou non, extérieures à l'Académie.

5 - « Flash Info »

« *Flash info* », cet hebdomadaire électronique est destiné à l'information des seuls membres académiciens. Il assure ce lien sur l'activité des membres, celle des diverses instances mais aussi sur l'actualité chez les partenaires de l'Académie. Il atteint son 200^e numéro en fin juin 2022.

6 - « Le Mensuel »

De son côté, « *le Mensuel* » poursuit sa diffusion vers un vaste public de plus de 60 000 contacts. Il apporte *directement au lecteur* des informations sur les activités, les productions, les événements, les réflexions, les avis de l'Académie et les parutions de fiches de l'Encyclopédie et des notes académiques. Un numéro spécial du « Mensuel » consacré à la Bioéconomie a pour la première fois été diffusé cette année.

7 - Les Livres de l'Académie

Le comité éditorial des livres de l'Académie retient des ouvrages collectifs ou individuels qui sont édités « aux Presses des Mines ». Citons « *La culture du tabac en France, Sauvegarder un savoir-faire, promouvoir l'innovation ?* » sous la direction de Catherine Regnault-Roger, « *Enjeux biotechnologiques Des OGM à l'édition du génome* » de Catherine Regnault-Roger et « *Insecticides, insectifuges ? Enjeux du XXI^e siècle* » de André Fougeroux.

Christian Ferault, ancien Vice-secrétaire de l'Académie a publié successivement deux tomes de « *Une histoire de l'Académie d'agriculture de France* » aux Editions « L'Harmattan », le premier consacré à « *La Société d'agriculture de Paris De sa création de 1761 à 1815* » et le second à « *La Société d'agriculture de Paris de 1816 à 1870* ».

8 - Les reprises des productions

Certaines des productions académiques ont une seconde, voire une troisième vie au travers de médias indépendants de l'Institution. Ainsi, l'INRAE a entrepris de relayer certains articles sur son site dans le cadre de la série « *Regards d'expert* » <http://www.inra.fr/Chercheurs-etudiants>. D'autres publications sont promues *via* le site de l'AFIA (Association francophone d'informatique agricole) et la lettre « *Agri Mutuel* » qui met en ligne une grande sélection d'articles de l'Académie. L'éditeur de l'enseignement agricole « *Educagri* » a décidé de référencer le site de l'Académie et de promouvoir des productions sur son site dont les fiches de l'Encyclopédie.

9 - L'annuaire

L'annuaire de l'Académie a été entièrement revu, enrichi et diffusé pour saluer les 260 ans de l'Académie, avec cette nouvelle formule papier.

10 - « Journées européennes du patrimoine ».

L'Académie s'associe aux événements des Journées européennes du patrimoine depuis 2017.

11 - « Journées de l'agriculture française »

Pour sa deuxième édition, l'Académie d'agriculture est partenaire des « Journées de l'agriculture française » qui se sont tenues les 17, 18 et 19 juin 2022, à l'initiative de nombreuses organisations sous la coordination d'AgriDemain avec plus de 1200 événements à travers la France. A cette occasion, en lien avec @agridemain et des étudiants de l'IHEDREA, un jeu de piste a été conçu au sein des 5^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris pour suivre les traces des hommes qui ont marqué l'agriculture. Adivalor expose par ailleurs dans la bibliothèque de l'Académie le reportage intitulé : « *Recycler, c'est dans ma nature* » qu'il a commandé au photographe Didier Michalet.

12 - Exposition « Les Raisins de Redouté au Luxembourg »

Du 24 août au 5 septembre, vingt planches reproductions des aquarelles de Pierre-Joseph Redouté ont été exposées au pavillon Davioud et complétées de supports pédagogiques rappelant cet épisode de la viticulture française. Cet ensemble présente l'importance des travaux de Chaptal et de Redouté et montre son actualité criante, à l'heure où les viticulteurs s'interrogent sur le choix de cépages adaptés au réchauffement climatique.

1-4 -Les récompenses

L'Académie attribue chaque année des prix, des médailles et des bourses et, depuis 2015, des trophées. En 2021, ils ont été remis lors de la séance solennelle de rentrée le 22 septembre.

1- Les bourses Crédit agricole Ile-de-France Mécénat :

Ces bourses sont attribuées annuellement à de jeunes chercheurs préparant un doctorat, ou à des techniciens inscrits à des formations pour une promotion et poursuivant des travaux originaux. Leur montant est variable avec un maximum de 2 000 €. La fondation Crédit agricole Ile-de-France Mécénat a fait un don à l'Académie permettant un financement paritaire de ces bourses, pendant une durée de 5 ans. Sept bourses ont été attribuées pour l'année 2021.

2- Les prix Jean et Marie-Louise Dufrenoy :

D'un montant de 2 500 €, deux prix peuvent être attribués annuellement à un chercheur de moins de 40 ans, pour l'originalité de ses travaux dont les résultats sont susceptibles de donner lieu à des applications pratiques au bénéfice de l'agriculture.

3- Le prix Limagrain :

D'un montant de 1 600 €, ce prix récompense annuellement des recherches réalisées pour l'amélioration des plantes.

4- Le prix scientifique de la fondation Xavier-Bernard :

D'un montant de 3 000 €, il récompense annuellement des travaux de recherche pouvant contribuer au développement durable de l'agriculture en répondant aux attentes de la société dans les domaines de l'alimentation, de l'économie et de l'environnement.

5- Les prix de mémoire de fin d'études de la fondation Xavier-Bernard :

D'un montant de 800 €, ces prix sont attribués annuellement à des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur agronomique, publics ou privés, pour les meilleurs mémoires de fin d'études proposés par les écoles et sélectionnés par une commission Fondation/Académie.

6- Le trophée Jean-Paul Lanly :

Il est destiné à récompenser annuellement des entreprises ou organismes implantés en France et œuvrant dans le secteur de la filière bois, en utilisant et accroissant la consommation de bois français,

selon des méthodes et procédés innovants. Deux trophées ont été remis en 2021, après sélection par un jury présidé par Jean-Paul Lanly, Trésorier perpétuel honoraire.

7- La médaille d'or de l'Académie :

Destinée à reconnaître l'originalité et la qualité de l'ensemble d'une œuvre couronnant une carrière, la médaille d'or a été attribuée à cinq récipiendaires, sur proposition de 5 des 10 sections (en alternance).

8- La médaille de vermeil de l'Académie :

Elle est attribuée chaque année à des collaborateurs techniques qui, au cours de leur carrière, ont rendu d'éminents services à des équipes de recherche, à des responsables de travaux récents, encore peu connus et qui entraîneront des conséquences importantes, à des auteurs d'ouvrages analysés par des académiciens et dont la qualité et l'originalité sont remarquables. Dix médailles de vermeil ont été attribuées en 2022 sur proposition des sections.

9- La médaille d'argent Dufrenoy de l'Académie :

Destinée à récompenser par une médaille et une dotation de 1 000 € pour une excellente thèse, dont l'analyse a été faite par l'Académie. Elle a été attribuée à dix doctorants par la Commission académique sur proposition des sections.

10- Le prix de l'information scientifique à destination du public :

Pour encourager un journalisme de qualité, l'Académie d'agriculture a décidé de mettre à l'honneur, dans ses champs de compétence, les réalisations journalistiques les meilleures en instituant un prix de l'information scientifique à destination du public. Cette opération, qui est renouvelée chaque année, doit également permettre de nouer des relations de confiance avec des journalistes particulièrement soucieux d'une information reposant sur des données scientifiques.

11- Le concours « *Make IT Agri* » :

Créé à l'initiative de la Fondation AVRIL et de l'Académie d'agriculture, rejointes par six autres partenaires, le concours « *Make IT Agri* » a été lancé en 2018. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiants des grandes écoles d'ingénieurs à l'application des nouvelles technologies numériques, informatiques et robotiques dans le domaine de l'agriculture pour permettre l'amélioration des pratiques agricoles et les rendre plus durables. La troisième édition se déroule sur l'année universitaire 2021/2022 et le 16 juin 2022 dix équipes finalistes ont présenté les maquettes opérationnelles des innovations aux membres du jury. Trois prix récompensent les équipes lauréates : 1er prix : 3 000 €, 2ème prix : 2 000 € et 3ème prix : 1 500 €.

12- Le concours « *Je filme le métier qui me plaît* » :

L'Académie a contribué à l'organisation avec le Crédit Mutuel de la quatorzième saison du concours "*Je filme le métier qui me plaît*" catégorie « *Agriculture et Territoires* ». Deux représentants de l'Académie ont participé à la présélection des vidéos ainsi qu'au jury national. L'un des films a été retenu « *Diamant* » de l'année 2022, la plus haute récompense tous thèmes confondus.

13- Le concours « *Graines d'agriculteur* » :

L'Académie participe activement au jury de ce concours organisé par « Terres Innovantes », le fonds de dotation de « *Jeunes Agriculteurs* », en lien avec les partenaires historiques de l'agriculture, afin de soutenir les agriculteurs qui mettent en place des pratiques contribuant à préserver l'environnement.

14- « *Agreen Start'up* » :

Un membre de l'Académie a participé à l'accompagnement des « *start'up* » innovantes, durant tout un week-end, à ce concours organisé par les Chambres d'agriculture.

15- Le trophée Pierre Dellenbach :

Le trophée est attribué tous les deux ans à la meilleure recherche, étude ou invention dans le domaine de l'équipement rural en général, et plus particulièrement du matériel et de l'équipement vitivinicole.

1.5- Les finances et les moyens

L'année 2021 ressort avec un résultat net positif de 18 223 € en baisse de 70,2% par rapport à 2020, année exceptionnelle, mais en ligne avec le budget.

Hors gestion des forêts, nos dépenses de fonctionnement ont continué de baisser (-1,56%), et même de -5,63% après impôts, provisions et amortissements.

Sans la générosité des académiciens donateurs et des mécènes, l'Académie n'aurait pu continuer d'investir pour pérenniser son fonctionnement et assurer une meilleure qualité d'accueil et de service. Qu'ils en soient tous remerciés chaleureusement !

Cependant les inquiétudes sur le futur de l'équilibre financier ne sont pas levées. Aussi, tant que les actions lancées vers l'extérieur n'auront pas apporté plus de ressources financières, l'Académie demeurera obligée de faire appel aux dons de ses membres pour assurer son fonctionnement et financer ses nécessaires développements.

B – PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2022-2023

Le programme de travail 2022/2023 de l'AAF s'inscrit dans la mise en œuvre du projet stratégique 2019-2024, en le déclinant, comme l'an dernier en un plan d'action complémentaire. Il est cependant indispensable d'actualiser nos réflexions et nos actions pour tenir compte des nouvelles attentes sociétales, et sous l'exemple évident des conséquences de la crise du coronavirus depuis mars 2020 et du conflit engendré par l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022.

Le projet stratégique de l'AAF 2019-2024, adopté à la quasi-unanimité lors de la séance plénière du 13 mars 2019, fait suite à la profonde réforme des statuts et du règlement intérieur réalisée en 2014, et à ce dernier amendé en 2019 et 2022. Le projet stratégique a ainsi identifié cinq défis à reprendre dans le programme de travail :

- Traiter des thèmes en phase avec les besoins et les préoccupations de la société ;
- Poursuivre l'ouverture à des partenaires et à l'international ;
- Assurer la valorisation et la diffusion des productions ;
- Renforcer la transversalité ;
- Assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'AAF et adapter un système de gouvernance de l'AAF.

Le programme annuel de travail est actualisé et complété par les nombreuses propositions émises par chaque section, chacun des groupes de travail et les relais territoriaux de l'AAF. Il est présenté pour amendements éventuels à la Commission des programmes qui l'a approuvé lors de sa réunion du 7 juin 2022.

Enfin le Bureau retient quelques actions fortes et stratégiques pour cette année académique 2022-2023 par suite de son séminaire du 1^{er} avril 2022 et du plan de développement et de communication examiné en Commission académique.

Les débats soulevés cette dernière année, qu'il s'agisse de la pandémie de la Covid-19 et de la souveraineté alimentaire, de l'attaque russe en Ukraine et de ses conséquences sur l'alimentation mondiale et le marché des matières premières, ou encore de l'Europe et de la PAC, soulèvent des interrogations qui marquent ce programme à venir riche de travaux internes, de publications, de séances publiques, de colloques, de manifestations et commémorations. Soucieuse de contribuer à un dialogue sciences-société fructueux, l'AAF entend témoigner de la connaissance en construction. Elle souhaite apporter son expertise en croisant les regards de ses membres et de ses partenaires, sur des enjeux dont l'analyse nécessite de s'inscrire dans différentes temporalités, du plus court au plus long terme.

Face aux défis que notre société rencontre actuellement, l'Académie propose un programme de la mi 2022 à la mi 2023.

1- : Défi n°1 : Traiter des thèmes en phase avec les besoins et les préoccupations de la société et développer la transversalité des productions

Ce défi est majeur pour l'avenir et la crédibilité de l'AAF. Des premières actions ont été entreprises par des échanges nourris avec les femmes, les hommes et les structures représentatives de la société dont nous essayons d'évaluer les besoins. Il est possible de proposer les nouvelles actions selon les 4 axes suivants :

- 1^{er} axe : assurer la sécurité alimentaire ;
- 2^{ème} axe : adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux ;
- 3^{ème} axe : intégrer les politiques agricoles, alimentaires et environnementales tout en pensant local et global ;
- 4^{ème} axe : contribuer au débat sur les sciences et les innovations.

Pour chacun de ces axes, **des thématiques** ont été retenues pour les réflexions à mener, les projets de séances et de colloques à organiser.

Sur l'axe 1 : assurer la sécurité alimentaire

Le thème majeur de « *One Health* » est l'objet d'un groupe de travail (« *One Health, contributions de la santé des plantes, celles des sols et de l'eau ainsi que celles de l'environnement* ») dont le rapport est en cours de réalisation et qui travaille en partenariat étroit avec les autres Académies. L'Académie a ainsi participé à deux colloques en juin 2022 : le colloque hepta académique organisé à Académie d'agriculture « *Une seule santé : les microbes et l'antibiorésistance en partage* » et le colloque « *One Health* » organisé par la Fédération européenne des Académies de médecine (la FEAM) à l'Académie de médecine. Ce thème sera aussi retenu lors de la journée interacadémique de commémoration du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur « *Pasteur et la santé globale* » le 15 décembre 2022. L'Académie d'agriculture organisera la veille, le 14 décembre, avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA) une journée sur « *Les apports de Pasteur à l'agriculture, à l'alimentation et aux industries alimentaires* », marquant ainsi l'importance de la mise en relation de l'histoire des sciences et de la biologie la plus contemporaine.

La sécurité alimentaire est un enjeu global qui a donné lieu à plusieurs séances en 2022 dont la dernière en mai interrogeait la transition agroécologique : « *La transition agroécologique peut-elle nourrir la France et le monde ?* » dans la suite de la publication par l'Académie de l'ouvrage « *La transition agroécologique : quelles perspectives en France et ailleurs dans le monde ?* ». Force est de constater que cette transition oscille toujours entre une vision plutôt productiviste et une vision plus résolument écologiste. Sur quels types de mécanismes agroécologiques s'appuyer et quelles pratiques développer pour garantir la sécurité alimentaire ? Cette réflexion sera poursuivie par la section Environnement et territoires. D'autres thèmes ont été identifiés par les sections Economie et politique et Sciences humaines et sociales qui envisagent de développer, respectivement, une analyse globale de l'alimentation à l'échelle mondiale ou continentale en s'appuyant concrètement sur une ou plusieurs filières (appui à la production, relatives à la consommation, à l'emploi, sur les prix) et une approche juridique et sociétale du droit à l'alimentation. Cependant l'invasion russe en Ukraine fait apparaître deux nouvelles tensions : celle de l'approvisionnement énergétique et de matières premières de nos sociétés et celle de la dépendance alimentaire de nombreux pays, y compris en Europe.

En ce qui concerne les interactions entre sécurité alimentaire et modes de production agricole, un nouveau groupe de travail a été créé pour traiter de « *l'agriculture durable sans pesticides* », ceci dans une approche nouvelle de travail avec les parties prenantes. D'autres travaux de section sont envisagés sur l'état des lieux du biocontrôle, les méthodes alternatives ou complémentaires aux pesticides, aux herbicides avec notamment l'apport du machinisme, des solutions de semis sous couvert ou encore sur la nutrition et la stimulation des plantes par l'apport de biostimulants et de biofertilisants.

Sous un angle plus agronomique, « *l'agriculture de conservation des sols* » a donné lieu à une première séance publique en juin 2022 avec un focus sur son développement et ses perspectives pour une agriculture durable en associant les sections Productions végétales, Milieux et êtres vivants, Agrofournitures, notamment. Elle continuera d'être analysée en novembre à partir de retours d'expérience nationaux et internationaux puis en janvier 2023 avec les perspectives de la recherche et une visite de terrain. Une autre séance est envisagée sur « *Pourquoi et comment améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources nutritionnelles du sol pour les cultures ?* » coorganisée par les sections Productions végétales et Interactions milieux-êtres humains. En lien avec les travaux sur la viticulture et l'œnologie, un colloque sur « *Le vin, demain ?* » sera coanimé avec l'Académie d'Alsace, l'Université de Haute-Alsace et l'INRAE ainsi que la section Alimentation humaine, à Colmar en fin du 1^{er} semestre 2023.

Enfin la nutrition humaine a fait l'objet de deux séances en 2022 mettant en avant des exigences environnementales : d'une part, la question des scores pour apprécier l'impact nutritionnel et environnemental des aliments et d'autre part celle des emballages de demain. En 2023 ce sera un autre sujet d'actualité, « *le gaspillage* ». Les travaux de la section Alimentation humaine conduiront à se pencher aussi sur la question de « *la perception gustative et de son impact en termes de santé* » ou « *Gustation et Santé : paradigme ou paradoxe ? Ou Sens ou non-sens ? Ou ...* », ainsi que sur « *La physiologie sensorielle et la perception du sel dans les aliments* » lors d'une séance publique. L'Académie parrainera un colloque sur « *Perception sensorielle des lipides et comportements alimentaires : le cas de l'obésité et de l'anorexie* »

organisé par le groupe « lipides et nutrition ». Enfin elle traitera aussi de « *L'innovation au service d'apports ciblés en éléments nutritionnels, telles les protéines, et de l'évolution des comportements nutritionnels* ».

Sur l'axe 2 : adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

Des impacts directs du réchauffement climatique donnent lieu à des projets de séances, colloques et groupes de travail qui analysent tant les progrès de la recherche, la mise en œuvre de nouvelles technologies que les stratégies des acteurs et leurs dimensions socioéconomiques.

Dans le domaine de la sélection variétale, un ensemble de séances, initié en 2022, porte sur les nouveaux outils de la sélection génomique et les biotechnologies, dont le dernier livre de la collection AAF / Presse des Mines, rappelle toute la complexité et les enjeux majeurs. Après des séances portant sur « *Les pangénomes, mise à jour et exploitation en agriculture* » et « *L'accélération de la sélection des plantes par la génomique* », deux séances sont prévues sur « *La biologie de synthèse pour l'agriculture* » et « *L'évolution de la propriété intellectuelle des semences* » avec les sections Sciences de la vie et Productions végétales. Un colloque est envisagé en 2023 sur « *L'ADN (ADNe) et l'ARN (ARNe) environnementaux, nouveaux marqueurs du vivant dans les écosystèmes* ».

La section Productions végétales propose une séance « *Diversification des systèmes de culture : comment la piloter sur le terrain et l'accompagner sur le plan institutionnel ?* » et un évènement autour de la sortie d'un ouvrage sur l'histoire de l'agronomie « *La Fabrique de l'agronomie* » : construction de l'agronomie comme discipline scientifique et adaptations à l'agriculture avec de nombreux auteurs et en interaction avec l'Association française d'agronomie (AFA) associant l'INRAE et les Instituts techniques. Le contenu de cet ouvrage présente les interactions avec les politiques agricoles, la formation et le développement.

Dans le secteur de l'élevage, un des axes de travail en 2023 portera sur « *Les perspectives d'évolution des stratégies de bien-être animal en France et en Europe et leurs impacts sur l'élevage et les éleveurs* ». La Commission européenne va en effet réviser en profondeur sa législation et une séance sera proposée pour en analyser toutes les conséquences et les stratégies à mettre en œuvre. Une séance sera organisée fin 2022 par le groupe de travail sur le statut juridique des animaux de rente et dont la transformation éventuelle pourrait avoir de lourdes conséquences sur l'élevage, les filières et les professions concernées.

Face au changement climatique, les systèmes agricoles, forestiers et d'élevage font l'objet de nombreux travaux selon des prismes différents et abordent des pistes de solutions. Une séance est en préparation sur « *Les stratégies de reconnexion entre agriculture et élevage, solution d'intérêt et liée à un meilleur équilibre géographique* ». D'autres séances sont prévues sur « *Le sylvopastoralisme* », sur « *L'agriculture oasisienne et la problématique des milieux arides* ». Par ailleurs le groupe de travail sur l'agriculture biologique rendra ses conclusions en 2023. Pour l'élevage, la réflexion portera sur « *Les leviers pour réduire les émissions et parvenir à la neutralité carbone, sur une meilleure évaluation de l'empreinte environnementale et de la durabilité des systèmes d'élevage* » ainsi que sur « *Le défi de l'efficacité alimentaire des élevages* », débat qui nécessite une objectivation quant au rôle de l'animal dans le recyclage des biomasses non utilisées par l'homme. En ce qui concerne les forêts, des travaux inter académiques de la section Forêts et filières bois avec l'Académie des sciences portent sur « *Les options de gestion des forêts et l'atténuation du changement climatique* » et déboucheront sur des publications en 2023.

L'innovation technologique comme organisationnelle est au cœur de ces évolutions, en particulier celle liée à la transition numérique. Après « *La guerre des données aura bien lieu* », des séances sont proposées sur « *Les data-sciences en agriculture, le machinisme et le numérique* », « *Les livings lab et les territoires d'innovation* » avec les sections Agrofournitures et Sciences de la vie. Le groupe de travail sur « *le conseil agricole* » prépare un colloque en 2023 pour discuter de ses conclusions avec les acteurs du monde agricole. Sous un angle plus sociologique, une prochaine séance traitera du « *Rapport à la nature des agriculteurs et de leurs forces de proposition pour cultiver et protéger autrement* ».

Cependant l'agression russe en Ukraine fait apparaître une nouvelle tension : celle de l'approvisionnement énergétique et alimentaire de nos sociétés. Un projet sur les pistes pour réduire la dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles et s'interroger sur « *L'autonomie énergétique des exploitations* » est d'ores et déjà porté par la section Agrofournitures. Le colloque « *Etat de l'agriculture 2023* » abordera ce problème ainsi que ceux de la menace pour « *La sécurité alimentaire mondiale dans la situation actuelle* ».

Parmi les changements globaux, celui de l'urbanisation est majeur. Des conflits d'usage des sols interrogent la façon d'organiser les territoires. Un groupe de travail « *Agricultures et biodiversités urbaines* », animé par la section Environnement et territoires, traitera « *des dynamiques à l'œuvre entre l'espace construit, l'espace de production agroalimentaire et l'espace de la biodiversité* ». Pour répondre à la consultation publique de l'Union européenne sur les sols, l'Académie prépare une contribution à partir de travaux entrepris, notamment suite au rapport du groupe de travail « *Sols* » et à l'avis émis en 2018.

Sur l'axe 3 : intégrer les politiques agricoles, alimentaires et environnementales tout en pensant local et global

La sécurité alimentaire mondiale mobilise plusieurs sections et le groupe de travail international ainsi que l'engagement de leurs membres. A l'issue du dernier Sommet mondial de la sécurité alimentaire des Nations unies de septembre dernier, (objet d'une séance organisée en octobre par la section Sciences humaines et sociales), des coalitions ont été créées. L'Académie s'est engagée dans celle de l'agroécologie, et participe à son groupe recherche. La démarche agroécologique suscite de nombreux débats qui traversent les institutions internationales comme nationales : « *production/protection des terres, land sharing-land sparing, place de modèles alternatifs, agriculture régénératrice* ». Après le point de vue d'académiciens paru sur ces thèmes, se tiendra une séance interne d'« *Echanges croisés* », suivie par des travaux complémentaires.

La politique agricole européenne fait aussi l'objet d'une veille permanente. Un suivi sera assuré par la section Economie et politique et le groupe de travail PAC sur « *les plans stratégiques nationaux, leur cohésion, leurs subsidiarités et cohérences* », et sur la consultation publique en lien avec le programme stratégique national (PSN) français. Une publication de synthèse est envisagée. L'évolution de la stratégie européenne au vu des inquiétudes sur la sécurité alimentaire mondiale sera scrutée, car potentiellement source d'un conflit entre compétition et neutralité carbone. Ainsi une séance et un séminaire seront organisés sur « *Capture et séquestration de CO2 par les agriculteurs. Peut-on et comment les contractualiser, les rétribuer ?* » en lien avec les décisions européennes à venir.

Les réflexions de ces deux dernières années sur les territoires, les échelles de gouvernances locales et globales face aux changements globaux ont conduit à l'émergence de nouveaux axes de travail transversaux entre les sections autour du foncier, de la comptabilité environnementale, ainsi que du financement du risque. Une séance en 2022 « *Les diversités agricoles et rurales au défi de l'agriculture de firme* » impliquant géographes, sociologues et économistes avait montré l'importance de cette diversité, comme facteur de résilience pour la sécurité alimentaire dans notre contexte de crise sanitaire et de guerre. L'arrêt de l'activité de la ferme des 1000 vaches vient renforcer l'actualité de ce sujet.

Un groupe de travail sur le foncier, initié par les sections Sciences humaines et sociales et Economie et politique, a poursuivi ses réflexions avec la prise en compte de la diversité des statuts fonciers dans les grandes agricultures européennes et mondiales, et de leur incidence sur l'innovation, la compétitivité et la démographie des actifs agricoles. Il s'inscrit dans la perspective d'une future loi et vise à contribuer à « *Penser le foncier agricole et forestier actuellement au vu, notamment, des enjeux environnementaux et de biodiversité* ». La réflexion sur le comptabilité verte, lancée par la section Environnement et territoires en 2022 a fait l'objet d'une séance. Elle se poursuit et un partenariat avec Agridéas a conduit à la publication d'un rapport commun. La question posée est notamment celle « *Des indicateurs d'une comptabilité verte* », sujet que l'on retrouve dans la séance 2023 proposée par la section Sciences humaines et sociales sur les premiers enseignements tirés du Recensement général de l'agriculture 2020 (RGA). Enfin les questions de

fiscalité qui recouvrent « *La fiscalité agricole, forestière, de la biodiversité, des paysages, du foncier bâti et non bâti* », font l'objet de travaux des sections Environnement et territoires et Economie et politique qui ne manqueront pas de croiser ceux sur le foncier et le statut de l'exploitation.

L'évolution de la politique française est donc suivie sous différents angles par les sections et l'ensemble des groupes de travail : PAC, Egalim2, foncier, conseil agricole, comptabilité verte, international et sur les agricultures ultramarines. Des publications sont envisagées en 2023. Citons les travaux de la section Forêts et filière bois avec les Académies des sciences et des technologies qui analysent « *Le plan de relance sur le volet forestier face aux objectifs du développement durable* ». Une séance pourrait être envisagée relative à l'impact de ce plan sur l'agriculture. Dans le cadre politique marqué par « *L'enjeu d'une souveraineté alimentaire européenne, la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie alimentaire française* » demeure un axe important de travaux : réflexions spécifiques aux filières, au vu de la détérioration de la balance commerciale agroalimentaire française et exploration des voies et moyens de redressement ; analyse des « *relations commerciales au sein des filières* » qui posent toujours des problèmes et l'avenir du post-Egalim2. A signaler : un ouvrage en cours de préparation par la section Agrofournitures ayant pour thème « *L'autonomie nationale et européenne en agrofourniture et ses conséquences sur l'agriculture française* ».

La séance « *10 ans d'agroécologie* » proposée par la section Environnement et territoires vient en second volet de la séance programmée en mai 2022 sur le thème « *La transition agroécologique peut-elle nourrir la France et le Monde ?* ». Elle fait le point sur les 10 ans de cette mise à l'agenda de l'agroécologie, comment elle a aussi nourri des initiatives politiques internationales sur le climat, comme le processus 4/1000 à la COP21, ou sur la biodiversité (l'agroécologie reconnue comme une solution fondée sur la nature par l'UICN), ou sur l'alimentation (Food Summit), enfin la création d'une plateforme Agroécologie à la FAO.

Sur l'axe 4 : contribuer au débat sur les sciences et les innovations

La pandémie de la Covid-19 a conduit à reprendre des travaux sur la place de l'expertise scientifique dans la délibération et la décision. L'usage généralisé dans les médias du mot de débat pour qualifier de simples discussions et la qualification d'expert donnée à toute personne s'exprimant dans l'espace public a conduit à organiser une séance sur « *La science entre délibération et décision : quels débats pour l'expertise ?* ». Les travaux de la section Sciences humaines et sociales montrent comment le dialogue sciences-société implique aujourd'hui pour les scientifiques de s'interroger, sur le plan épistémologique, sur leurs intérêts, leurs certitudes, leurs formats d'administration des preuves et de lutter contre le doute sceptique. La situation nécessite aussi de s'interroger sur la relation avec le politique et la césure traditionnelle entre « *Le quoi et le pourquoi* » de la délibération et de l'expertise, et le « *comment* » de la décision. Ceci sera poursuivi en 2023 en explorant plus avant « *Les modes de décision et la construction des politiques publiques* » et, aussi, en approfondissant « *Les démarches d'intérêt pour la connaissance des acteurs du débat public* », au premier rang desquels les scientifiques. « *La place des controverses dans le débat public* » sera aussi abordée. Sur le thème communication des sciences et société, l'Académie mobilisera son expertise propre et invitera à un dialogue avec des chercheurs français et étrangers en épistémologie des sciences.

La crise actuelle montre aussi la difficulté de nos concitoyens à prendre en compte des temporalités de moyen et long terme. Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité en sont des exemples. C'est une difficulté pour construire une résilience de nos sociétés face aux problèmes environnementaux, cela étant aggravé par la complexité du dialogue entre scientifiques et politiques. « *Vivre avec le risque* » continuera d'être l'objet de travaux de la section Environnement et territoires qui explorera les différents enjeux de connaissance et de gouvernance associés à certaines politiques publiques.

Les enjeux éthiques sont omniprésents qu'il s'agisse de justice et d'écologie ou de droit à l'alimentation. Des séances seront proposées. Ainsi pour le droit à l'alimentation : « *Clarifier les acceptations et la portée de ce droit à l'alimentation aux plans international comme national et développer une approche*

intégrée des systèmes alimentaires ». De même, seront poursuivies les réflexions sur la mise en œuvre du chèque alimentaire envisagé par le gouvernement.

Dans ce contexte, l'Académie a lancé récemment un groupe de travail porteur d'une méthode de travail renouvelée associant les parties prenantes autour d'un débat de société. Le premier sujet est celui des produits phytosanitaires et des premières analyses sont attendues en 2023.

L'année du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur illustrera le débat sur la place de la science et de l'innovation en réponse aux questionnements de la société. Un colloque est retenu : « *Pasteur, un savant à la croisée de plusieurs sciences, et en réponse à la vie scientifique et politique de son temps* ». Autre démarche historique : la publication des reproductions d'aquarelles sur vélin détenues par l'Académie dans l'ouvrage « *Les Raisins de Pierre-Joseph Redouté - des aquarelles pour l'avenir de la vigne* » qui permet de rappeler l'œuvre accomplie par Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'Intérieur du Consulat qui a implanté une collection de cépages de France au Jardin du Luxembourg au tout début du XIX^{ème} siècle. L'exposition organisée au jardin du Luxembourg durant l'été 2022 par l'Académie rappellera au grand public cette histoire artistique, scientifique et économique oubliée mais aussi l'engagement dans le long terme de l'Académie et les enjeux actuels. L'ouvrage a été lauréat de l'Office international de la vigne et du vin (OIV). Le prix sera remis le 30 septembre prochain au Centre international des vins de Bordeaux.

Opportunités : L'Académie dispose de divers dispositifs : relais territoriaux, salons, journées portes ouvertes, débats en cours, partenariats, enjeux, rencontres avec ministres et politiques, attente sociale actuelle, stratégie d'écoute, conférences de citoyens.

Actions :

- Définir une stratégie d'écoute des parties prenantes (y compris Ministres) identifiées (par des contacts hommes et femmes indiqués par les membres) afin d'anticiper leurs attentes (signaux faibles) à partir d'une trame d'audition menée lors de rendez-vous ou lde « 13-14h » ouverts à des prospects de l'Académie ;
- Adopter la même stratégie au niveau régional et territorial au travers des relais territoriaux et des partenaires (Enseignement supérieur, Académies locales, Syrpa, Lycées agricoles et ARIA) ;
- Mettre en place des méthodes de délibérations avec les travaux de l'Académie tels les débats en cours sur l'usage des produits phytosanitaires.

2- Défi n°2 : Accroître l'ouverture à des partenaires et à l'international

Ce dossier important pour l'AAF est bien engagé avec les **travaux du GT International**. L'instauration progressive de résumés en langue anglaise puis en langue espagnole sur notre site améliore sensiblement notre lisibilité. Il convient de souligner l'intérêt des outils de visioconférence pour une meilleure coopération et contribution des membres associés aux travaux de l'Académie.

Développer les relations internationales

- Le potentiel de développement est très vaste si l'AAF s'ouvre plus largement à des échanges avec d'autres pays et d'autres Académies étrangères. Des relations et des coopérations sont prévues pour tenir des séances communes ;
- Mettre en place et animer une « plateforme de relations internationales » (notamment à destination du bloc Méditerranée-Afrique) avec le CIHEAM, le GID, l'UEAA, le GT International, ainsi que prévoir à cette occasion des contacts réguliers avec les attachés agricoles (français à l'étranger et étrangers en France).

Affirmer et réaffirmer notre appartenance au « concert interacadémique français »

- Des relations et des coopérations avec les autres Académies de France sont prévues pour tenir des séances et colloque communs ;
- Le réseau des « Académies » ou « Sociétés savantes » régionales ou locales peut aussi être source d'enrichissements ;

- L'Académie a adhéré à la « Fédération Biogée », comme d'autres Académies scientifiques. Cette fédération a pour objectif de renforcer la place des sciences et technologies du vivant et des sciences de la Terre et de l'environnement au sein de la formation et auprès du public.

S'associer au développement d'Alliance Agreenium

- Le directoire d'Alliance Agreenium, comprenant l'INRAE, le CIRAD et 9 établissements d'enseignement supérieur a décidé à l'unanimité d'associer l'Académie d'agriculture de France à ses travaux ;
- La mise en place d'une plateforme commune de diffusion du savoir en constitue l'une de ses actions.

Créer un « cercle des partenaires »

L'Académie développe des relations avec divers partenaires économiques et institutionnels pour coorganiser des actions variées. Citons : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, INRAE, AgroParisTech, Institut Agro, Alliance Agreenium, Conseil national de l'alimentation, Crédit agricole SA, FNCA, Crédit mutuel, Groupama, Fondation Avril, Fondation Xavier Bernard, Agridées, Agridemain, Educagri, Fédération Biogée, Association des professeurs de biologie-géologie, Syrpa, Afja, SNHF, ... L'Académie est sollicitée pour entrer dans le collège institutionnel de la Fondation AgroParisTech en cours d'autonomisation.

Une réflexion doit être engagée de façon concrète pour développer les relations de l'Académie avec les secteurs agroindustriels, notamment les industries alimentaires, insuffisamment présentes dans les travaux de l'Académie et vraisemblablement insuffisamment informées de ses apports possibles.

Opportunités : Une réflexion serait à engager pour l'éventuelle création d'une fondation, grâce à des contacts et liens avec des structures externes par l'intermédiaire des membres qui en sont issus, mais aussi par une visibilité accrue de l'Académie (salons, événements nationaux), par les liens avec d'autres Académies européennes et par les relations internationales en développement.

En s'appuyant notamment sur la 4AF et l'AEHA par l'organisation de conférences, de petits-déjeuners et de diners-débats de « haut niveau », il sera possible de joindre et sensibiliser des publics plus larges.

3- Défi n°3 : Renforcer la transversalité

Opportunités : La Commission des programmes est le lieu d'excellence pour faciliter la transversalité des productions de l'Académie par la préparation des thèmes de séances ou de colloques en lien avec les groupes de travail, les relations interacadémiques, et les relais territoriaux

Actions : Il convient donc

- De réaffirmer que la Commission des programmes est le garant de la transversalité de l'Académie ;
- D'élargir son champ de travail (y aborder notamment les activités qu'organisent les membres ayant un intérêt pour l'Académie ;
- D'organiser trois Commissions des programmes par an ;
- Et de transformer la réunion de printemps (mars avril) de la Commission en un séminaire d'une journée pour préparer le programme de travail de l'année suivante en y associant les responsables des groupes de travail.

4- Défi n°4 : Assurer la valorisation et la diffusion des productions

La communication externe de l'AAF s'est très nettement améliorée depuis quelques années, en particulier avec l'arrivée d'un cadre, responsable du développement et de la communication, dédié à cette action.

Le site Internet est aujourd'hui complet, regroupant sans délai l'intégralité des productions de l'AAF : séances, colloques, articles, encyclopédie, etc... ainsi que des bulletins d'information réguliers : « *Flash info* », « *Mensuel* ». Un groupe issu du comité éditorial de l'Académie (CEA) a repris l'ensemble des rubriques du site de manière à en assurer sa meilleure lisibilité.

Sur ce défi, un plan de communication de l'Académie est établi afin de **développer son « Ambition : transmettre »**. Il repose sur les 7 axes suivants :

- Faire de la communication de l'Académie « l'affaire de tous ses membres » ;
- Clarifier plus amplement la gouvernance de la communication de l'Académie ;
- Réaffirmer le rôle pivot du site Internet de l'Académie en matière de communication ;
- Faire de la valorisation des séances hebdomadaires et des colloques de l'Académie une composante primordiale des informations mise en ligne sur le site Internet ;
- Renforcer la présence de l'Académie sur les réseaux sociaux ;
- Consolider la conception et la diffusion du « *Mensuel* » et du « *Flash info* » de l'Académie ;
- Entretenir et multiplier les relais tiers de diffusion des informations de l'Académie.

Il est complété par un plan d'actions opérationnelles souhaitables à mettre en œuvre avec la contribution des membres.

Une réflexion sur le plan d'actions 2021-2022 de l'Encyclopédie a été menée de concert par l'ensemble des responsables de l'Encyclopédie, sous l'objectif de continuer d'enrichir les rubriques de l'actuel catalogue qui comprend déjà près de 400 documents.

De même, le regroupement des articles « *Potentiel de la science pour une agriculture durable* » avec les Notes académiques permettra une meilleure lisibilité des Notes dont le champ s'élargit et dont la double évaluation anonyme en assure et est garante de la qualité scientifique des productions.

Opportunités : Ces dernières reposent sur

- Sur les notes académiques et les résumés des séances les plus pertinentes de chacun des mois pour constituer un document de synthèse annuel « *Compte-rendu ou Almanach* » ;
- La plateforme Alliance Agreenium ;
- Les partenariats communication ;
- La chaîne YouTube ;
- Les réseaux sociaux ;
- Et les relations presse.

Actions :

- Clarifier la politique de communication de l'Académie désormais bien positionnée comme un lieu d'« échanges entre science-savoir et société » : cibles visées (experte, technique, sociétale) / niveau d'expression (scientifique, technique, pédagogique, vulgarisation,...) / caractérisation des supports d'informations adaptés à ces cibles et en nombre limité (notes académiques, avis, rapports, points de vue, encyclopédie, articles) / choix des vecteurs de communication adaptés à ces cibles et en nombre limité (site Internet, Mensuel, réseaux sociaux, chaîne YouTube) ;
- Enrichir l'offre d'un support annuel de synthèse d'informations (type compte-rendu ou type Almanach) ;
- Réaffirmer le rôle fondamental du comité éditorial de l'Académie (CEA) pour assurer le respect de la politique de communication de l'Académie ;
- Réfléchir à la politique éditoriale des livres de la collection de l'Académie et des membres ;
- Développer les possibilités de partenariat, notamment via la plateforme du savoir avec Alliance-Agreenium.

5- Défi n° 5 : Assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'AAF et sa gouvernance

La faiblesse du budget et des moyens humains au regard de l'ampleur des missions de l'Institution et l'absence de possibilités de couverture des frais engagés par les membres dans le cadre des missions effectuées dans l'accomplissement des objectifs de l'Académie constituent de réels freins.

Concernant nos dépenses, il faut poursuivre la gestion la plus rigoureuse possible.

Quant-à nos ressources, toutes les pistes de renforcement de celles-ci seront à explorer et à organiser :

- Réaliser une analyse comparative des équilibres budgétaires d'académies non-membres de l'Institut de France auxquelles se comparer : médecine, vétérinaire, technologies, sciences d'Outre-mer... ;
- Proposer un partenariat au ministère de la transition écologique ;
- Poursuivre l'appel aux dons des membres, dont le système adopté de « contribution volontaire (CV) » ;
- Accroître de façon substantielle les subventions que nous pourrions obtenir de partenaires institutionnels et privés, avec l'aide de la « 4AF » ;
- Sécuriser les conventions financières existantes ;
- Définir une politique de recherche de nouveaux mécénats ;
- Réactiver la politique de location des locaux avec un protocole de sécurisation (du type Covid-19) ;
- Mettre en place une politique de location du futur matériel de visioconférence et de l'espace de cotravail institutionnel, à relier au Trésorier perpétuel, ;
- Renforcer la politique de ventes d'espaces sur site et l'étendre aux partenaires et au grand public.

Après les changements des statuts de l'AAF, la gouvernance apparaît maintenant bien régulée entre ses diverses instances.

Il faut aussi indiquer le succès grandissant des systèmes de visioconférence très fonctionnels par « Zoom » et par la chaîne « YouTube » de l'Académie et la satisfaction des personnes qui ont assisté aux séances et colloques en distanciel. Ces nouvelles formes d'échanges contribuent à améliorer notre gouvernance au quotidien.

Des propositions qui concernent toutes les sections :

- Poursuivre les modalités d'élection avec présélection des dossiers et écoute des candidats ;
- Tester et développer le vote électronique ;
- Édicter des règles de restitution des dossiers pour les prix et médailles ;
- Diversifier les recrutements ;
- Améliorer la « fluidité » entre groupes de travail, sections, Commissions, chargés de mission, permanents et Bureau ;
- Renouveler les groupes de travail intersections ;
- Assurer le recours à la visioconférence pour chacune de nos instances ;
- Systématiser la mise en congé des membres dont l'absence est répétée au cours d'une année complète ;
- Poursuivre la féminisation des recrutements avec une réflexion stratégique au sein de la Commission académique ;
- Mieux identifier et faire circuler les différentes formes de valorisation chez nos jeunes scientifiques français en améliorant le dispositif d'analyse des thèses par les sections.

Compte-tenu de la situation des personnels de l'Académie, il convient de mettre en place un plan de continuité du personnel, tant pour les salariés de l'Académie que pour les membres mis à disposition tant par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire que par l'INRAE.

En Conclusion :

L'Académie a connu un changement important de méthode en se dotant d'un projet stratégique et en s'appuyant sur une politique active d'ouverture, de partenariat et de communication, concrétisée par le plan de développement 2022-2023. La période de confinement et les mesures de barrières sanitaires subies lors de la pandémie de la Covid-19 ont déclenché à la fois un besoin de faire circuler autrement l'information entre les membres, une volonté de livrer l'état des connaissances sur cette maladie mais aussi sur la manière d'assurer à la fois sécurité sanitaire et sécurité alimentaire. Les décisions de maintenir en activité l'Académie face à cette crise majeure de ce début de siècle ont été prises en s'appuyant sur la mobilisation de ses membres, sur le partenariat actif avec Alliance Agreenium mais aussi grâce à l'adoption des nouvelles technologies de visioconférence. Cette évolution, ou plutôt cette révolution sont en marche. Davantage de membres peuvent contribuer également à distance aux réflexions et travaux de l'Académie. Le public de nos séances et colloques s'est notablement élargi avec ces nouveaux outils de diffusion. L'Académie a su nouer des partenariats actifs. Membres et permanents de l'Académie sont confiants pour s'engager résolument dans la réalisation du programme 2022-2023.

Fait le 5 septembre 2022.

Le Secrétaire perpétuel



Constant LECOEUR

